



Rapport de gestion

Premier trimestre terminé le 31 mars 2022

1. FAIT IMPORTANTS	2
A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022	2
B. RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL	3
C. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2022 : ANNÉE DE TRANSFORMATIONS	4
D. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS.....	5
2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6
A. RÉSULTATS.....	6
B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL.....	8
C. RÉSULTAT GLOBAL.....	8
D. SITUATION FINANCIÈRE.....	8
E. FLUX DE TRÉSORERIE	9
F. ÉTAT DE LA DETTE (TRÉSORERIE) NETTE	11
G. AUTRES ÉLÉMENTS	12
3. RÉSULTATS TRIMESTRIELS	14
4. OPÉRATIONS	16
A. EXPLOITATION MINIÈRE (OR)	16
B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA	18
C. EXPLORATION	19
D. LA MAISON DE COMMERCE	20
5. RÉPONSE POUR LA COVID-19	20
6. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE	20
7. RISQUES ET INCERTITUDES	21
A. RISQUES FINANCIERS.....	21
B. RISQUES OPÉRATIONNELS.....	22
8. CAPITAL-ACTIONS	31
9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	32
A. COMMUNICATION DE L'INFORMATION.....	32
B. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	32
C. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES	32
10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	33
11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE	35
12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS	36

RESSOURCES ROBEX INC. est une société minière canadienne menant des activités d'exploitation et d'exploration au Mali, en Afrique, dont les actions sont négociées au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX). La Société exploite actuellement la mine de Nampala et est titulaire de cinq permis d'exploration au Mali. La priorité stratégique de ROBEX consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion de ses actifs existants et la recherche d'opportunités de croissance stratégique.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère le risque et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 30 mai 2022, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 31 mars 2022. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien. L'euro et le franc CFA sont les monnaies fonctionnelles de la Société. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont donc exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », « la Société », « le Groupe » ou « ROBEX » renvoient à RESSOURCES ROBEX INC. collectivement avec une, plusieurs ou l'ensemble de ses filiales, selon le cas.

1. FAIT IMPORTANTS

A. FAITS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION ET DES RÉSULTATS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2022	2021	Variation
Onces d'or produites	12 089	10 642	+14 %
Onces d'or vendues	13 671	11 502	+19 %
(arrondis au millier de dollars près)			
Revenus – Ventes d'or	32 333 000	26 241 000	+23 %
Résultat opérationnel	15 363 000	10 035 000	+53 %
Résultat net attribuable aux actionnaires	12 505 000	9 710 000	+29 %
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,021</i>	<i>0,016</i>	+29 %
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,021</i>	<i>0,016</i>	+29 %
Montants ajustés			
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	12 394 000	9 604 000	+29 %
<i>Par action¹</i>	<i>0,021</i>	<i>0,016</i>	+29 %
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ²	16 481 000	11 526 000	+43 %
<i>Par action¹</i>	<i>0,027</i>	<i>0,019</i>	+43 %
Statistiques			
(en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 365	2 281	+4 %
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	1 166	1 732	-33 %
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) ^{1 3}	851	1 053	-19 %
	Au 31 mars	Au 31 décembre	
	2022	2021	Variation
Total de l'actif	137 074 000	142 668 000	-4 %
Total du passif	29 311 000	44 020 000	-33 %
Dettes (trésorerie) nette⁴	(3 074 000)	(9 281 000)	-66 %

¹ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

³ Le coût de maintien tout inclus ajusté exclut les frais de découverte et les dépenses d'exploration.

⁴ Se reporter à la section « État de la dette (trésorerie) nette » du présent rapport à la page 11.

B. RÉSUMÉ CORPORATIF TRIMESTRIEL

Opérations :

Le nombre d'onces produites a été de 12 089 onces, en progression de 14 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les actions mises en place par nos équipes nous ont permis de continuer à optimiser la capacité de traitement de l'usine de Nampala. Le remplacement des pompes de cyclone, effectué en décembre dernier, a répondu aux attentes avec un rendement supérieur en volume. Un programme de forage d'eau a été démarré en début d'année 2022 pour soutenir l'augmentation de la capacité de l'usine.

Conformément au nouveau plan minier, le ratio de découverte est fortement en baisse (3,2 comparativement à 5,7 pour la même période en 2021), entraînant la baisse du coût de maintien tout inclus (par once vendue)¹ de 33 %, soit passant de 1 732 \$ à 1 166 \$.

Exploration :

Nous avons continué les travaux d'exploration importants sur l'ensemble de nos permis (géochimie, réinterprétation géophysique, échantillonnage de surface), sur la zone de cisaillement sénégal-malienne (Sanoula et Diagouté) ainsi que sur nos permis adjacents à Nampala (Mininko et Gladié), en investissant un montant de 316 000 \$ au cours du premier trimestre de 2022. Des forages par circulation inversée et au diamant ont commencé au début de l'année 2022 avec pour objectif d'augmenter les ressources. Une compilation de l'ensemble des travaux de géologie sera effectuée et publiée au courant du troisième trimestre.

Finances :

Une teneur plus élevée (0,82 g/t comparativement à 0,76 g/t pour la même période en 2021) et une hausse du prix moyen de l'or (2 365 \$ par once comparativement à 2 281 \$ par once pour la même période en 2021) ont eu pour effet d'augmenter significativement le résultat opérationnel de 53 % et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 43 %. Tout en améliorant ses flux de trésorerie, le Groupe continue son désendettement avec une trésorerie nette² au 31 mars 2022 de 3,1 millions \$ par rapport à 9,3 millions au 31 décembre 2021.

Transaction :

La Société poursuit ses efforts afin de compléter l'étude de préfaisabilité du projet de Kiniéro en Guinée, les travaux comptables, ainsi que l'intégration des équipes et des processus de Sycamore, en vue de satisfaire toutes les conditions préalables à la réalisation de la transaction avec pour objectif de clôturer cette transaction avec la société Sycamore Mining Ltd d'ici la fin du deuxième trimestre.

¹ Le coût de maintien tout inclus (ou AISC) est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

² Se reporter à la section « État de la dette (trésorerie) nette » du présent rapport à la page 11.

C. PERSPECTIVES ET STRATÉGIE 2022 ¹: ANNÉE DE TRANSFORMATIONS

Après le démarrage de Nampala en 2017, le doublement des ressources et les dividendes en 2020, le Groupe avance de nouveau en 2022 avec l'acquisition du projet de Kiniéro situé en république de Guinée. Ce rapprochement a déjà renforcé considérablement nos équipes techniques et nous permettra de tirer le maximum de nos propriétés au Mali, dont celle de la mine de Nampala qui restera un actif clé dans le développement de la Société. Parallèlement au travail juridique pour la clôture de la transaction, les objectifs du Groupe pour 2022 sont les suivants :

- **Intégration de Sycamore :** Robex intégrera les équipes de Sycamore dans sa structure avec le déploiement de l'ensemble de ses procédures pour les ressources humaines, l'environnement, la sécurité, la comptabilité et les systèmes d'information. Nous allons établir une collaboration étroite entre les deux sites miniers pour diffuser les meilleures pratiques et former l'ensemble des collaborateurs.
- **Préparation de la phase de construction de Kiniéro :** L'ensemble des équipes travaillent pour finir l'étude de pré-faisabilité (« ÉPF ») conforme à la Norme canadienne NI 43-101, prévue d'ici la fin du deuxième trimestre de 2022. Cette étude pourra être suivie d'une étude de faisabilité (« ÉF ») afin de pouvoir démarrer la construction de l'usine. De nombreux travaux sont nécessaires, notamment des forages de définition et de l'ingénierie, qui vont se poursuivre sur l'ensemble de l'année.
- **Amélioration des performances de Nampala :** L'optimisation du plan minier est désormais en continue ce qui est une priorité pour la Société. L'objectif est de maximiser les flux de trésorerie pour supporter la croissance du Groupe.
- **Contribution à l'environnement :** La centrale solaire a été mise en service au cours du deuxième trimestre de 2022 et a déjà atteint un pic de production de 2,3 MWH. Nous devons encore intégrer les batteries, ce qui apportera une stabilité et une amélioration du taux de pénétration de la centrale solaire. Selon l'étude de faisabilité, cette centrale solaire permettra à la Société d'économiser annuellement 1 147 000 litres de carburant et donc de réduire significativement nos émissions de CO2 de 3 000 tonnes (représentant environ -35 %), tout en améliorant nos coûts de production.
- **Exploration au Mali et en Guinée :** L'exploration revient au cœur de la stratégie pour identifier de nouvelles cibles et de nouvelles réserves traitables dans l'usine de Nampala et la future usine de Kiniéro.
- **Marché de capitaux :** Robex désire améliorer sa communication auprès des investisseurs et intermédiaires financiers pour augmenter la liquidité du titre boursier à court terme. Le Groupe envisage la possibilité de « graduer » au TSX afin d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs.

Nos prévisions pour l'année 2022 sont :

	Réalisations T1 2022	Prévisions 2022
Mine de Nampala		
Production d'or	12 089 onces	> 50 000 onces
Coût de maintien tout inclus (« AISC ») ² (par once vendue)	1 166 \$CA (921 \$US ³)	< 1 500 \$CA (1 185 \$US ³)
Dépenses en immobilisations (incluses dans le AISC)		
Dépenses en immobilisations de maintien	1,7 millions \$CA	4,9 millions \$CA
Frais de découverte	4,3 millions \$CA	15,5 millions \$CA
	6,0 millions \$CA	20,4 millions \$CA

¹ Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » à la page 36 du présent rapport pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.

² Le coût de maintien tout inclus (ou AISC) est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

³ Les montants en dollar canadien ont été convertis en dollar américain selon le taux moyen du premier trimestre de 2022, soit 0,7898.

Les charges administratives pour le Groupe sont estimées à 13,3 millions \$CA pour 2022.

Plusieurs hypothèses ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2022, notamment :

- Prix de l'or : 2 185 \$CA par once
- Prix du carburant : 1,55 \$CA par litre
- Taux de change EUR/CAD : 1,3675

D. TENDANCES ÉCONOMIQUES CLÉS

✦ PRIX DE L'OR

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2022, le prix de l'or en dollars américains, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fixing Price*), a fluctué d'un sommet de 2 044 USD à un prix plancher de 1 792 USD l'once (sommet de 2 635 CAD à un prix plancher de 2 271 CAD l'once). Le cours moyen de l'or sur le marché pour le premier trimestre de 2022 a été de 2 381 CAD l'once, comparativement à 2 274 CAD l'once pour la même période en 2021, ce qui représente une augmentation de 107 CAD.

(en dollars par once)	2022 T1	2021 T1
Cours moyen fixé à Londres USD	1 879	1 796
Cours moyen fixé à Londres CAD	2 381	2 274
Prix de vente moyen réalisé CAD	2 365	2 281

✦ PRESSIONS SUR LES COÛTS

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur minier, grandement affectés par les pressions sur les coûts d'investissement et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, la variation des prix du carburant a une incidence importante sur nos activités et donc, sur les résultats financiers correspondants. Il en est de même pour l'ensemble de nos produits chimiques tels que la chaux, le cyanure et le charbon.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès de la société Vivo Energy Mali en franc CFA, la devise locale du Mali, à un prix basé sur le prix fixé par le directeur de l'Office malien des produits pétroliers (ONAP). Le prix moyen fixé par le directeur de l'ONAP était de 649 FCFA le litre (équivalent à 1,40 CAD) pour le trimestre terminé le 31 mars 2022 comparativement à 593 FCFA le litre (équivalent à 1,38 CAD) pour la même période en 2021.

La mise en service de la centrale solaire confirme à postériori la pertinence du choix de cet investissement puisque celle-ci diminuera l'impact de la hausse des prix du carburant et démontre notre engagement environnemental.

✦ DEVICES

Nos activités d'exploitation et d'exploration minières sont menées en Afrique, au Mali. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, principalement en euro et en franc CFA qui sont les monnaies fonctionnelles de la Société. Le FCFA est actuellement à un taux fixe de 655,957 FCFA pour 1 euro, et suit donc les fluctuations de l'euro.

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2022, le dollar canadien a gagné du terrain par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2021. Puisque la majorité de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar canadien, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif sur notre coût de maintien tout inclus¹.

¹ Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

Les taux de change entre l'euro (EUR) et le dollar canadien (CAD) se présentent comme suit :

EUR / CAD	2022	2021
31 mars (clôture)	1,3853	1,4759
31 décembre (clôture)	---	1,4391
Premier trimestre (moyenne)	1,4201	1,5251

2. RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

A. RÉSULTATS

	Trimestres terminés le 31 mars	
	2022	2021
Onces d'or produites	12 089	10 642
Onces d'or vendues	13 671	11 502
(arrondis au millier de dollars près)		
Revenus – Ventes d'or	32 333 000	26 241 000
Charges d'exploitation minière	(8 934 000)	(9 188 000)
Redevances minières	(1 002 000)	(656 000)
Charges administratives	(4 574 000)	(3 714 000)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 460 000)	(2 648 000)
Résultat opérationnel	15 363 000	10 035 000
Charges financières	(237 000)	(189 000)
Gains de change	111 000	106 000
Autres produits	26 000	18 000
Charge d'impôt sur le résultat	(1 896 000)	(147 000)
Résultat net	13 367 000	9 823 000
Résultat net attribuable aux actionnaires	12 505 000	9 710 000
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,021</i>	<i>0,016</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,021</i>	<i>0,016</i>
Montants ajustés		
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	12 394 000	9 604 000
<i>Par action¹</i>	<i>0,021</i>	<i>0,016</i>
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ²	16 481 000	11 526 000
<i>Par action¹</i>	<i>0,027</i>	<i>0,019</i>

¹ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires, le résultat net ajusté de base par action et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

² Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Commentaires :

- Pour les trois premiers mois de 2022, les ventes d'or se sont élevées à 32 333 000 \$ comparativement à 26 241 000 \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation de 23 % est attribuable à un prix de vente moyen réalisé supérieur de 4 % (2 365 \$ par once comparativement à 2 281 \$ pour la même période en 2021) ainsi qu'à une augmentation du nombre d'onces d'or vendues (13 671 onces d'or vendues comparativement à 11 502 onces pour la même période en 2021), résultant d'une hausse de production pour les trois premiers mois de 2022 (12 089 onces d'or produites comparativement à 10 642 onces pour la même période en 2021). L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant les périodes est attribuable au calendrier des expéditions.
- Pour le premier trimestre de 2022, les charges d'exploitation minière se sont élevées à 8 934 000 \$, soit 654 \$ par once vendue, alors que pour la même période en 2021, elles s'étaient élevées à 9 188 000 \$, soit 799 \$ par once vendue. Cette baisse des charges d'exploitation par once vendue de 18 % est le résultat de l'augmentation de la moyenne des teneurs traitées (0,82 g/t comparativement à 0,76 g/t) et des améliorations apportées sur le circuit de production réduisant les coûts de maintenance des équipements.
- L'augmentation des redevances minières au premier trimestre de 2022 est une conséquence directe de l'augmentation de la quantité d'onces d'or vendues et du prix moyen de l'or vendu.
- Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, les charges administratives ont totalisé 4 574 000 \$ par rapport à 3 714 000 \$ pour la même période en 2021, représentant une augmentation de 23 %. Entre autres, la crise institutionnelle et sociale au Mali a amené la Société à procéder à un renforcement important de la sécurité du site minier et donc d'allouer un budget plus important à ce niveau. De plus, dans le cadre du redressement fiscal inattendu en 2021, la Société a engagé, au cours du premier trimestre de 2022, des conseillers fiscaux pour un montant de 426 000 \$ afin de l'assister dans ses démarches visant à contester le bien-fondé du redressement et défendre vigoureusement ses positions.
- Pour le premier trimestre de 2022, les charges financières ont été de 237 000 \$ comparativement à 189 000 \$ pour la même période en 2021. Cette augmentation de 25 % découle du fait que la Société a utilisé davantage ses marges de crédit durant les trois premiers mois de 2022.
- Pour les trois premiers mois de 2022, nous avons enregistré des gains de change de 111 000 \$ à la suite de la réévaluation de nos actifs et nos passifs monétaires, ainsi que nos instruments financiers libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Société qui est l'euro (gains de change de 106 000 \$ pour les trois premiers mois de 2021).
- À la suite d'une diminution des écarts temporaires existants entre la valeur comptable des immobilisations et leur valeur fiscale, nous avons inscrit un recouvrement d'impôt différé de 717 000 \$. De plus, le bénéfice fiscal ayant augmenté, principalement en raison de la hausse du prix de vente et du nombre d'onces d'or vendues, une charge d'impôt exigible conséquente de 2 613 000 \$ a été comptabilisé pour le premier trimestre de 2022 (charge de 541 000 \$ pour la même période en 2021).
- Pour les trois premiers mois de 2022, le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (participation de 10 % dans Nampala SA détenue de droit par le gouvernement du Mali) s'établissait à 862 000 \$ comparativement à un résultat net de 113 000 \$ pour la même période en 2021.

B. RÉSULTATS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Exploitation minière (or)	16 776 000	11 521 000
Exploration minière	(7 000)	(4 000)
Gestion corporative	(1 406 000)	(1 482 000)
Résultat opérationnel	15 363 000	10 035 000

C. RÉSULTAT GLOBAL

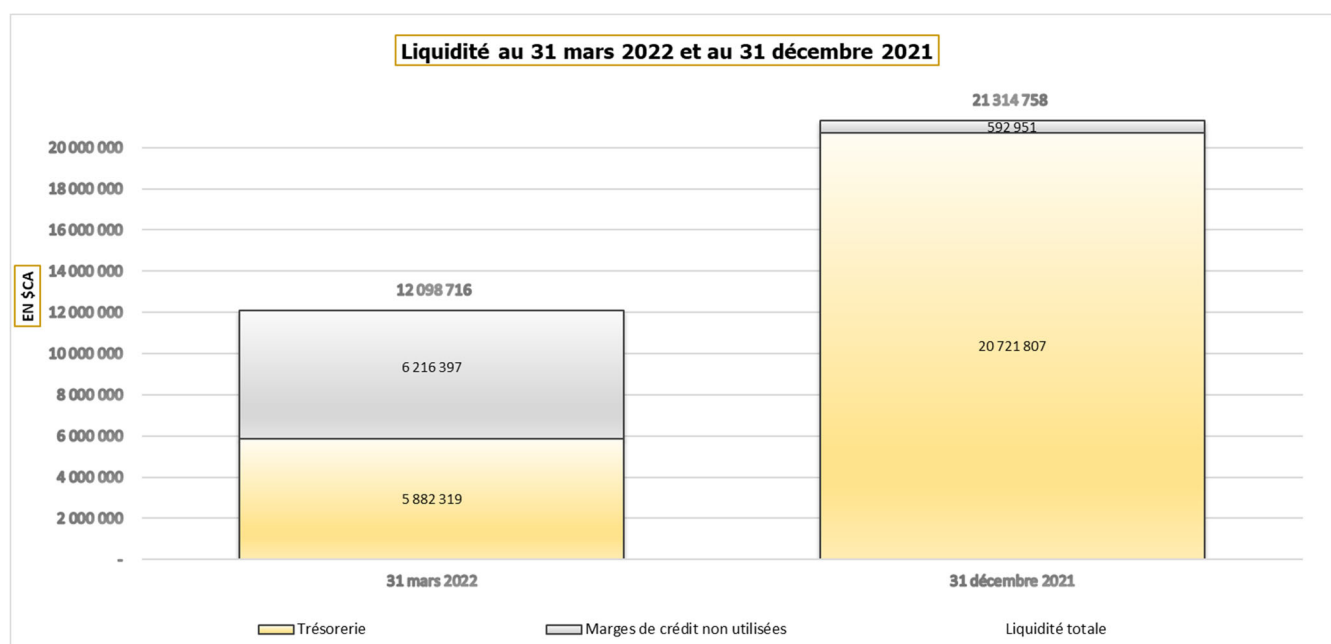
Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, les autres éléments du résultat global se résument par un écart de change négatif de 4 251 000 \$, reflétant l'impact de la variation du taux change entre l'euro et le franc CFA (nos monnaies fonctionnelles) et le dollar canadien (notre monnaie de présentation des états financiers) sur nos actifs et nos passifs non monétaires (écart de change négatif de 5 892 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021).

D. SITUATION FINANCIÈRE

	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Actifs courants	37 015 000	41 245 000
Immobilisations corporelles	90 739 000	90 605 000
Autres actifs non courants	9 320 000	10 818 000
Total de l'actif	137 074 000	142 668 000
Passifs courants	21 817 000	35 454 000
Passifs non courants	7 494 000	8 566 000
Total du passif	29 311 000	44 020 000
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	105 676 000	97 418 000
Participation ne donnant pas le contrôle	2 087 000	1 230 000
Total du passif et des capitaux propres	137 074 000	142 668 000

Au 31 mars 2022, notre actif total s'établissait à 137 074 000 \$ comparativement à 142 668 000 \$ au 31 décembre 2021. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du solde de trésorerie de 14 839 000 \$ compensée par des ventes d'or à recevoir de 8 170 000 \$.

Au 31 mars 2022, notre passif total s'établissait à 29 311 000 \$ comparativement à 44 020 000 \$ au 31 décembre 2021. La diminution des passifs courants comprend le remboursement de la quasi-totalité des marges de crédit (119 000 \$ au 31 mars 2022 comparativement à 6 660 000 \$ au 31 décembre 2021) et une baisse des crédateurs de 5 079 000 \$.



E. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Activités d'exploitation		
Exploitation	16 480 000	11 526 000
Éléments du fonds de roulement	(15 376 000)	653 000
Activités de financement	1 104 000	12 179 000
Activités d'investissement	(8 214 000)	(1 298 000)
Variation de la trésorerie au cours de la période	(6 508 000)	(10 703 000)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie	(13 618 000)	178 000
Trésorerie au début de la période	20 722 000	8 896 000
Trésorerie à la fin de la période	5 882 000	8 219 000

✦ ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Exploitation

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, les activités d'exploitation, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie positifs de 16 480 000 \$ comparativement à 11 526 000 \$ pour la même période en 2021. Cette variation à la hausse est principalement attribuable à l'augmentation des revenus provenant des ventes d'or de 6 092 000 \$.

Éléments du fonds de roulement

Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 15 376 000 \$ au premier trimestre de 2022, principalement en raison de la diminution des créiteurs et de l'augmentation des débiteurs. Au premier trimestre de 2021, les éléments du fonds de roulement avaient généré des liquidités de 653 000 \$. Des informations supplémentaires sur la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 15 des états financiers.

✦ ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

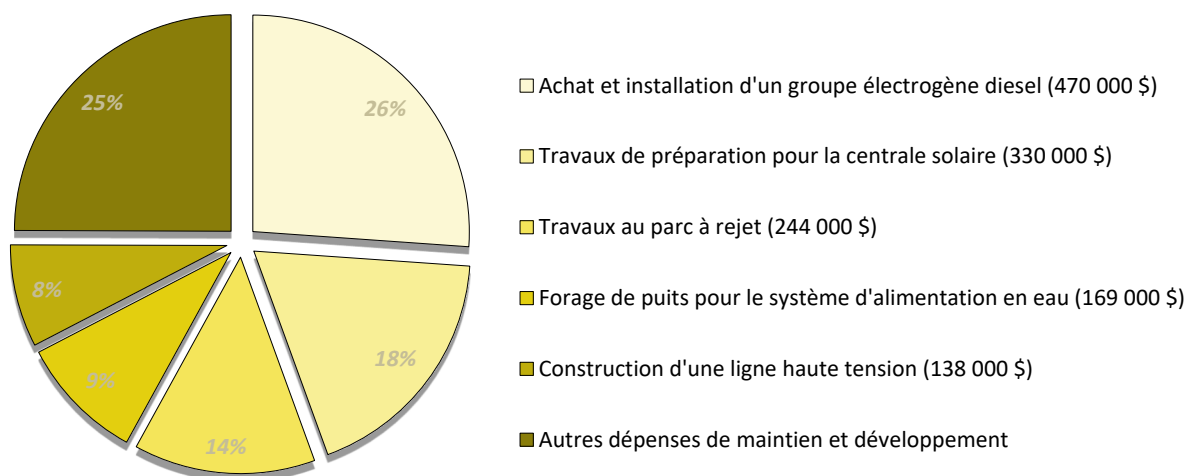
Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, les flux de trésorerie requis dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 8 214 000 \$ comparativement à 1 298 000 \$ pour la même période en 2021. Au cours du premier trimestre de 2022, la Société a remboursé ses marges de crédit pour un montant de 6 291 000 \$ et ses emprunts bancaires pour un montant de 1 894 000 \$, conformément aux calendriers de remboursements prévus.

✦ ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 6 508 000 \$ comparativement à 10 703 000 \$ pour la même période en 2021 et se répartissent de la façon suivante :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Dépenses en immobilisations		
Maintien et développement (voir le graphique à la page suivante pour plus de détails)	(1 712 000)	(2 321 000)
Frais de découverte	(4 304 000)	(6 842 000)
	(6 016 000)	(9 163 000)
Dépenses d'exploration		
Mine de Nampala	---	(967 000)
Autres permis	(316 000)	(812 000)
	(316 000)	(1 779 000)
Autres variations		
Diminution (augmentation) des dépôts versés	(259 000)	708 000
Augmentation (diminution) des acquisitions d'immobilisations corporelles dans les créiteurs	83 000	(469 000)
	(176 000)	239 000
Total	(6 508 000)	(10 703 000)

Répartition des principales dépenses en immobilisations de maintien et développement pour le premier trimestre de 2022



F. ÉTAT DE LA DETTE (TRÉSORERIE) NETTE

Le tableau suivant résume l'état de la dette (trésorerie) nette au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021 :

	Au 31 mars 2022	Au 31 décembre 2021
(arrondis au millier près)	\$	\$
Marges de crédit	119 000	6 660 000
Dette	2 632 000	4 695 000
Obligations locatives	57 000	86 000
Moins : Trésorerie	(5 882 000)	(20 722 000)
Dette (trésorerie) nette	(3 074 000)	(9 281 000)

G. AUTRES ÉLÉMENTS

✦ OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et réglementations concernant les provisions pour restauration de l'environnement et fermeture pour lesquelles la Société estime les coûts futurs. La Société constitue une provision selon la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

Au 31 mars 2022, la provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala s'établissait à 374 000 \$ (378 000 \$ au 31 décembre 2021). Cette variation à la baisse découle de l'écart de change.

Redevances gouvernementales

Au Mali, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 %. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2022, des redevances gouvernementales de 768 000 \$ ont été inscrites à titre de charges (467 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021).

Redevances sur les revenus nets d'affinage (« Net Smelter Royalties »)

Nous sommes assujettis à des NSR de 1 % à 2 % sur nos différentes propriétés d'exploration. Les NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous obtiendrons un permis d'exploitation sur ces propriétés.

Pour le permis d'exploitation d'or et de substances minérales relativement à une portion de la propriété de Mininko, des NSR de 234 000 \$ ont été inscrites à titre de charges pour le trimestre terminé le 31 mars 2022 (189 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021).

✦ NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Des normes et modifications aux normes existantes ont été publiées, et leur adoption est obligatoire pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2021. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence, le cas échéant, sur la Société. Ces nouvelles normes comptables adoptées et normes publiées mais non encore en vigueur sont décrites à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

✦ ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

✦ INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 25 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2021.

✦ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 20 avril 2022, la Société a conclu une convention d'achat d'actions (« SPA ») dans laquelle la Société va émettre un maximum de 403 600 000 actions ordinaires (moins les ajustements de clôture tels que les passifs potentiels) dans le capital-actions de Robex en échange de 100 % des actions en circulation de Sycamore.

Conformément aux termes du SPA, les actions ordinaires seront émises de la façon suivante :

- 242 160 000 actions ordinaires échéant à la clôture;
- Après l'approbation des états financiers de clôture, un maximum de 60 540 000 actions ordinaires, moins un nombre d'actions ordinaires égal au montant total du passif de Sycamore; et
- 100 900 000 actions ordinaires moins un nombre équivalent d'actions égal à certains passifs de Sycamore ou des vendeurs qui n'ont pas été adressés dans (i) une « Convention d'établissement » signée avec le gouvernement de la Guinée déterminant les conditions sous lesquelles le projet Kiniéro sera exploité, ou (ii) un autre document contraignant adressant de tels passifs.

La clôture est attendue avant la fin du deuxième trimestre de 2022.

La réalisation de la transaction est assujettie à un certain nombre de conditions préalables, y compris, sans s'y limiter : (i) la réception par Robex d'un rapport technique NI 43-101 sur le projet Kiniéro et l'acceptation de celui-ci par la Bourse de croissance TSX (ci-après : la « Bourse »); et (ii) l'approbation de la transaction par la Bourse.

Le 24 mai 2022, la Société a émis 452 666 actions suivant l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en trésorerie de 40 740 \$.

3. RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2022	2021				2020			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<i>(en milliers de dollars, sauf les résultats par action)</i>									
Résultats									
Revenus – Ventes d’or	32 333	34 929	16 672	26 051	26 241	28 388	45 864	15 714	30 864
Résultat net	13 367	(7 117) ¹	3 950	9 465	9 823	11 558	23 897	(144)	9 715
Attribuables aux									
- Actionnaires	12 505	(7 339) ¹	4 127	9 395	9 710	11 410	23 195	338	9 666
- Participations de donnant pas le contrôle	862	222	(177)	70	113	148	702	(482)	49
Résultat de base par action	0,021	(0,012) ¹	0,007	0,016	0,016	0,019	0,039	0,001	0,017
Résultat dilué par action	0,021	(0,012) ¹	0,007	0,016	0,016	0,019	0,039	0,001	0,016
Flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation ²	16 480	4 647 ¹	5 207	12 388	11 526	10 825	28 058	7 458	18 749
NAMPALA									
Données d’exploitation									
Minerai extrait (tonnes)	638 772	548 485	484 359	507 986	477 350	488 413	406 005	456 091	502 280
Minerai traité (tonnes)	509 374	519 749	481 690	474 435	472 410	487 771	438 367	483 460	476 720
Teneur traitée (g/t)	0,82	0,88	0,79	0,82	0,76	0,78	0,86	1,00	1,10
Récupération (%)	90,1 %	91,6 %	92,1 %	89,2 %	92,8 %	88,0 %	88,2 %	89,5 %	88,8 %
Onces d’or produites	12 089	13 471	11 317	11 124	10 642	10 803	10 706	13 921	14 918
Onces d’or vendues	13 671	15 413	7 348	11 739	11 502	11 696	18 121	6 500	14 646
Statistiques (en dollars canadiens)									
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 365	2 266	2 269	2 219	2 281	2 427	2 531	2 418	2 107
Coût comptant d’exploitation (par tonne traitée) ³	17	16	19	18	18	18	20	15	17
Coût comptant total (par once vendue) ³	727	821	790	813	856	845	678	631	560
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ³	1 166	1 257	1 559 ⁴	1 560	1 732	1 989	1 072	1 261 ⁵	968
Charges administratives (par once vendue)	232	241	449 ⁴	187	195	215	116	392 ⁵	113
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	179	178	393 ⁴	272	229	275	192	1 040 ⁵	504

¹ Pour le quatrième trimestre de 2021, le résultat net inclut une provision pour un ajustement d’impôt pour des années antérieures de 14 276 807 \$.

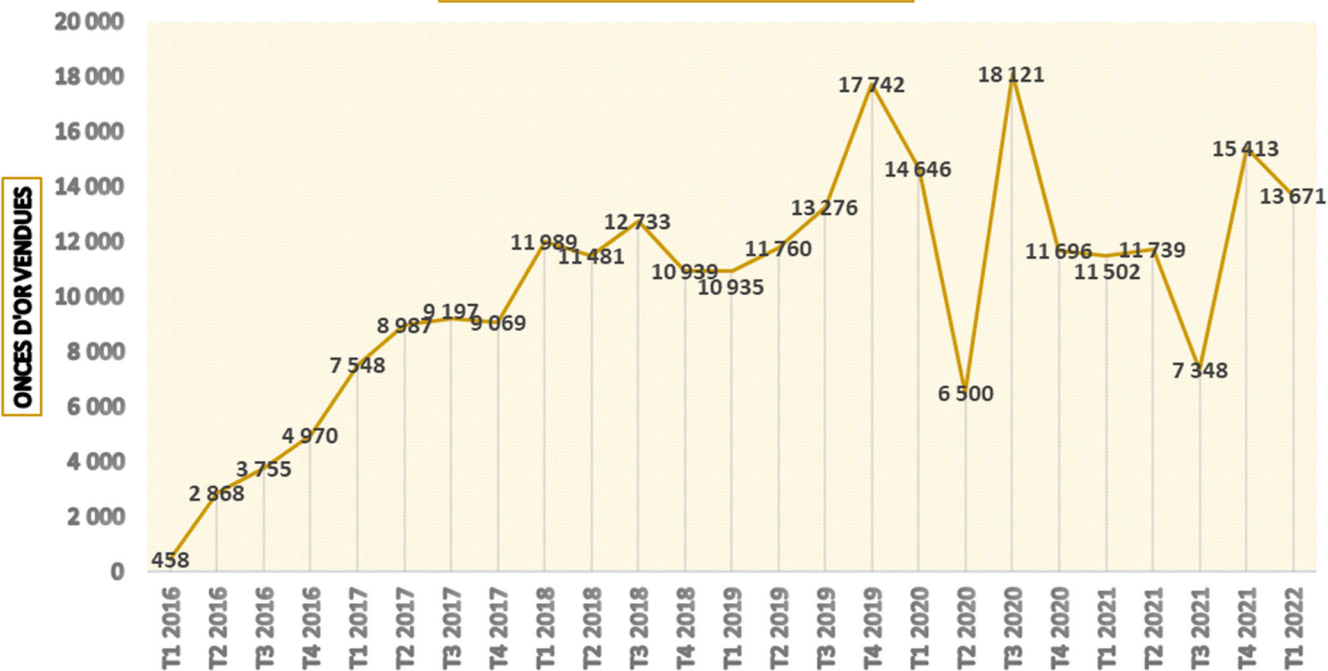
² Les flux de trésorerie liés aux activités d’exploitation excluent la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

³ Le coût comptant d’exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n’existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

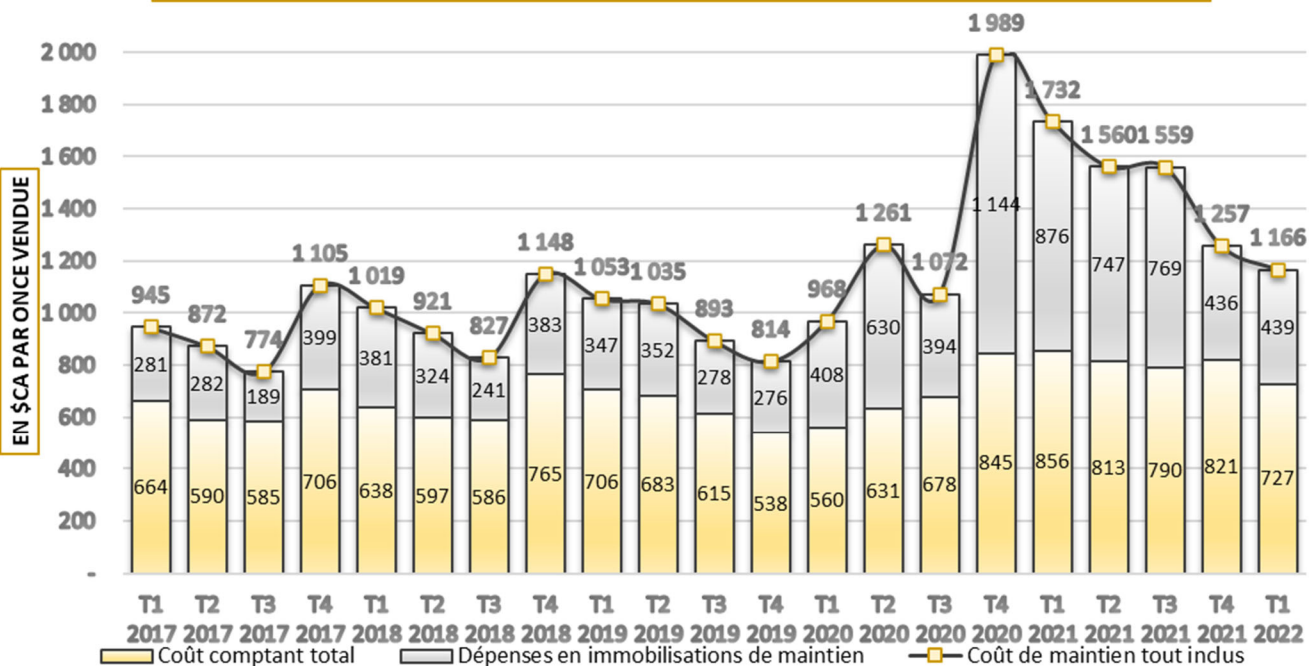
⁴ Pour le troisième trimestre de 2021, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l’amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d’or de 3 834 onces au 30 septembre 2021, vendues au quatrième trimestre de 2021.

⁵ Pour le deuxième trimestre de 2020, le coût de maintien tout inclus par once vendue, les charges administratives par once vendue et l’amortissement des immobilisations par once vendue sont impactés notablement par les stocks de lingots d’or de 7 831 onces au 30 juin 2020, vendues au troisième trimestre de 2020.

OR VENDU PAR TRIMESTRE



COÛT DE MAINTIEN TOUT INCLUS TRIMESTRIEL PAR ONCE VENDUE



4. OPÉRATIONS

A. EXPLOITATION MINIÈRE (OR)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Données d'exploitation		
Minerai extrait (tonnes)	638 772	477 350
Minerai traité (tonnes)	509 374	472 410
Stérile extrait (tonnes)	2 074 601	2 720 038
Ratio de découverte opérationnel	3,2	5,7
Teneur traitée (g/t)	0,82	0,76
Récupération	90,1 %	92,8 %
Onces d'or produites	12 089	10 642
Onces d'or vendues	13 671	11 502
Données financières		
(arrondis au millier de dollars près)		
Revenus — Ventes d'or	32 333 000	26 241 000
Charges d'exploitation minière	(8 934 000)	(9 188 000)
Redevances minières	(1 002 000)	(656 000)
Charges administratives	(3 178 000)	(2 244 000)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 443 000)	(2 632 000)
Résultat opérationnel sectoriel	16 776 000	11 521 000
Statistiques		
(en dollars)		
Prix de vente moyen réalisé (par once)	2 365	2 281
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	17	18
Coût comptant total (par once vendue) ¹	727	856
Coût de maintien tout inclus (par once vendue) ¹	1 166	1 732
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue) ¹	851	1 053
Charges administratives (par once vendue)	232	195
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (par once vendue)	179	229

¹ Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total, le coût de maintien tout inclus et le coût de maintien tout inclus ajusté sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

Commentaires :

- La quantité de minerai extraite a été de 638 772 tonnes pour le premier trimestre de 2022 par rapport à 477 350 tonnes pour la même période en 2021. Une augmentation de la quantité extraite était attendue dans le plan minier au premier trimestre de 2022.
- La quantité de stérile extraite a été de 2 074 601 pour les trois premiers mois de 2022, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 3,2, comparativement à 2 720 038 tonnes pour la même période en 2021, correspondant à un ratio de découverte opérationnel de 5,7. Une diminution de ce ratio était attendue dans le plan minier au premier trimestre de 2022.
- Au cours du premier trimestre de 2022, l'usine de Nampala a réussi à traiter une plus grande quantité de minerai, soit 509 374 tonnes comparativement à 472 410 tonnes pour la même période en 2021. Le remplacement des pompes de cyclone effectué en décembre dernier a répondu aux attentes avec une performance supérieures aux anticipations, ce qui a permis d'éliminer une limitation de la production.
- Pour les trois premiers mois de 2022, la mine de Nampala a produit 12 089 onces d'or comparativement à 10 642 onces d'or pour la même période en 2021. Cette augmentation de 14 % s'explique par la teneur moyenne du minerai traité supérieure, soit 0,82 g/t comparativement à 0,76 g/t pour la même période en 2021, et par la quantité de minerai traitée plus importante.
- Les charges administratives sont passées de 2 244 000 \$ pour le premier trimestre de 2021 à 3 178 000 \$ pour la même période en 2022. En plus des éléments mentionnés dans les résultats financiers consolidés, des travaux de construction d'un pont à Finkolo, un projet à portée sociale pour les communautés, ont débuté au courant du premier trimestre de 2022.
- La diminution du coût de maintien tout inclus¹ (1 166 \$ par once vendue pour le premier trimestre de 2022 comparativement à 1 732 \$ par once vendue pour la même période en 2021) s'explique par une diminution du coût comptant total¹ (727 \$ comparativement à 856 \$ par once vendue pour la même période en 2021), mais aussi par les coûts de production capitalisés à titre de frais de découverte moins élevés (4 304 000 \$ comparativement à 6 842 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2021). La diminution de ces frais provient de l'ouverture de nouvelles fosses autour de la fosse principale en 2021 qui avait nécessité d'effectuer des forages de production et des travaux de dynamitage pour nous permettre d'atteindre le minerai.

¹ Le coût de maintien tout inclus et le coût comptant total sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport à la page 33.

B. RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES : NAMPALA**Estimation des ressources minérales 2021¹**

Catégorie	Coupure Au (g/t)	Type d'altération	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Indiquées	0,25	Oxyde	22 836	0,64	473
	0,33	Transition	7 039	0,84	190
	0,71	Roche fraîche	2 407	1,41	109
	Sous-total		32 282	0,74	772
Présumées	0,25	Oxyde	191	0,45	3
	0,33	Transition	85	0,78	2
	0,71	Roche fraîche	280	1,24	11
	Sous-total		555	0,90	16
Total			32 838	0,75	788

Les personnes qualifiées pour établir l'estimation des ressources minérales sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Richard Barbeau, ingénieur minier (OIQ n° 36572) ; **la date effective de l'estimation est le 15 février 2021.**

Estimation des réserves minérales probables 2020¹

Type d'altération de la surface	Réserves minérales probables			
	Coupure Au (g/t)	Tonnage (000 t)	Teneur Au (g/t)	Teneur en métal Au (000 oz)
Oxyde	0,28	15 291	0,69	339
Transition supérieure	0,31	1 857	0,87	52
Total		17 147	0,71	391

Les personnes indépendantes et qualifiées pour établir l'estimation des réserves minérales, telles qu'elles sont définies dans le rapport NI 43-101, sont M. Denis Boivin, B.Sc., Géo. (OGQ n° 816) et M. Mario Boissé, ingénieur minier (OIQ n° 130715) ; **la date effective de l'estimation est le 31 juillet 2020.**

Tous les paramètres économiques ont été publié dans notre communiqué du 30 mars 2021 disponible sur notre site internet.

¹ Se reporter au rapport de gestion annuel de 2020 pour obtenir l'intégralité des notes accompagnant les tableaux.

C. EXPLORATION

✦ BIENS MINIERS

Le 8 avril 2022, l'Arrêté de cession du permis Gladié a été obtenu, ce qui confère officiellement la propriété de ce permis à la Société. Robex est donc actuellement titulaire de cinq permis d'exploration, tous localisés au Mali, en Afrique de l'Ouest. Trois des permis sont situés au sud du pays (Mininko, Kamasso et Gladié), tandis que les deux autres se situent à l'ouest du pays (Sanoula et Diangounté).

✦ PROGRAMME D'EXPLORATION 2022

En prévision de la clôture de la transaction, le département de géologie effectue une restructuration de sa stratégie d'exploration pour inclure le nouvel actif de Kiniéro, situé en République de Guinée, avec ceux du Mali. Après la clôture de la transaction, le Groupe possédera trois principaux actifs d'exploration à explorer :

- 1) Mali Ouest (permis de Sanoula et de Diangounté) :** Une exploration à l'échelle du permis des deux propriétés a dernièrement été complétée. Ce programme comprenait un recalcul et une interprétation des données magnétiques et radiométriques aériennes, se basant sur une imagerie satellite panchromatique récente de haute résolution et des données Sentinel-2 DEM, ainsi que sur la conclusion d'une campagne d'échantillonnage par la méthode BLEG (extraction de l'or par lixiviation brute) détaillée de la valeur aurifère du sol des deux permis. Les résultats reçus pour Sanoula en date d'aujourd'hui sont très encourageants. Une cartographie de reconnaissance géologique a identifié une silicification concordante et des altérations de l'argile ciblées à partir de l'ensemble des données géophysiques. En 2022, le programme de travail incluait des forages à circulation inversée (en cours) couplés avec de la cartographie de surface et un programme d'échantillonnage.
- 2) Mali Sud (permis de Mininko, de Gladié et de Kamasso) :** Une réévaluation complète de la configuration géologique de ces propriétés respectives a été complétée pendant l'année 2022. Une captation à distance et une interprétation structurale ont été effectuées à partir d'une réévaluation des données aériennes magnétiques et radiométriques, d'imagerie Landsat, des données électromagnétiques, d'imagerie satellite panchromatique de haute résolution et des données Sentinel-2 DEM afin de créer une interprétation géologique unique et coordonnées pour tous les secteurs couverts par ces permis. La découverte d'une série d'anomalies importantes a suscité la nécessité de compléter une campagne d'échantillonnage géochimique BLEG de la valeur aurifère du sol sur la surface des permis de Mininko et de Gladié. Une série d'anomalies structurellement contrôlées a été identifiée avec des forages à circulation inversée débuté sur l'anomalie de Mininko, dont les premiers résultats ont déjà été obtenus, avec des intersections significatives. Une série d'anomalie significatives a été identifiée sur le permis de Gladié et sera forée lorsque le forage sur Mininko sera complété.
- 3) Guinée (Kiniéro et Mansounia) :** À l'intersection des secteurs couverts par le permis de Kiniéro et de Mansounia en Guinée, Sycamore Mining procède à une campagne de forage à grande échelle visant à préparer le démarrage de la mine, incluant des forages de définition des ressources sur des dépôts avancés dans des zones désaffectées, du carottage au diamant pour la géologie et la métallurgie, du carottage au diamant pour la géotechnique minière et le forage géotechnique civil SPT. Une campagne à grande échelle d'échantillonnage BLEG de la valeur aurifère du sol a été exécutée parallèlement à tous les forages, avec des cibles à haute prospectivité identifiées dans des corridors structuraux déjà interprétés avec de fortes signatures radiométriques. La prospectivité du district aurifère de Kiniéro est bien documentée, avec l'exploration présentement orientée sur la continuation des forages pour extraire les dépôts à être minés selon l'étude de faisabilité (EF), en priorité à SGA et Jean, ainsi qu'au dépôt de Sabali Sud récemment découvert¹, qui s'étend jusqu'au permis de Mansounia. Les ressources minérales de ces dépôts seront publiées dans l'étude de pré-faisabilité (EPF) de 2022.

¹ Pour plus de détails sur la découverte de Sabali Sud, se reporter au communiqué du 20 avril 2022: <https://robexgold.com/actualites/robex-decouverte-de-sabali-sud-dans-le-district-aurifere-de-kiniero/>.

D. LA MAISON DE COMMERCE

La Maison de commerce continue le contrat mis en place en 2018 en commercialisant l'or reçu de Nampala S.A., à l'extérieur du Mali en recherchant les meilleurs marchés, voire en développant de nouveaux marchés de niche. La Maison de commerce vend l'or physique sur le marché international et distribue tous les profits de revente à la Société au moyen de dividendes intersociétés.

5. RÉPONSE POUR LA COVID-19

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, la mine de Nampala a mis en place un programme de suivi et de prévention. En 2020, ce programme était allé jusqu'à un confinement total. Depuis, la mine a repris un fonctionnement « presque normal », mais bien sûr dans une grande vigilance. Bien qu'il ne faille pas baisser la garde, la crise au Mali n'a pas eu jusqu'à ce jour la dimension échappant aux contrôles que certains craignaient ; cela peut évoluer défavorablement ; notamment avec les variants.

La crise n'étant pas terminée, la mine reste très prudente et procède à de nombreuses mesures de protection et de suivi ; elle agit en partenariat avec les autorités sanitaires de Bamako et procède aux mêmes mesures de protection que partout ailleurs dans le monde (dépistage, gestes barrière, rappel des mesures et précautions).

6. CHARTES ET POLITIQUES EN PLACE

Depuis le démarrage de l'usine, ROBEX s'efforce d'opérer avec un haut niveau de responsabilité sociale. Nous avons mis en place des chartes et politiques qui sont scrupuleusement appliquées et mises à jour régulièrement. Il est possible de les retrouver dans le rapport de gestion annuel de 2021 à la page 22 ou sur notre site internet à l'adresse www.robexgold.com.

7. RISQUES ET INCERTITUDES

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

A. RISQUES FINANCIERS

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or.

La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités au Mali sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en euro et la plupart de nos coûts sont calculés en FCFA. Le taux de change entre l'euro et le FCFA est fixé par la banque centrale européenne et il est demeuré inchangé depuis les dix dernières années au taux de 655,957 FCFA pour 1 euro. Cependant, certains de nos coûts sont engagés dans d'autres devises, telles que le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation des autres devises par rapport à l'euro peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars canadiens, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

Tous les instruments financiers de la Société ainsi que ses marges de crédit et sa dette à long terme portent intérêt à taux fixe et ne sont donc pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Accès à des financements par emprunts

Les activités de la Société dépendent de sa capacité à continuer de disposer du financement nécessaire par voie d'emprunt. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

B. RISQUES OPÉRATIONNELS

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction du prix de l'or et des coûts d'exploitation présumés.

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires ;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves ;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée ; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus soient respectés ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée.

Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût soit semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Risque lié aux entrepreneurs externes

En vertu de contrats de service miniers, les opérations de la fosse sont effectuées par des entrepreneurs externes. Il en résulte que nos opérations sont assujetties à des risques dont certains sont hors de notre contrôle, incluant notamment :

- L'incapacité de remplacer l'entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties mette fin à l'entente ;
- Un contrôle réduit sur certains aspects des opérations qui sont sous la responsabilité de l'entrepreneur ;
- Le manquement par l'entrepreneur de ses obligations prévues au contrat de services miniers ;
- Une interruption des opérations dans l'éventualité où l'entrepreneur cesse ses activités pour cause d'insolvabilité ou autres circonstances ;
- Le défaut de l'entrepreneur de se conformer aux exigences légales et réglementaires applicables sous sa responsabilité ; et
- Les problèmes de l'entrepreneur à gérer sa main-d'œuvre, un conflit de travail ou autres enjeux relatifs à ses employés.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. Bien que les entrepreneurs miniers impliqués dans ces projets soient bien établis et réputés, la survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Portefeuille de nos propriétés limité

Présentement, notre seule propriété minérale en activité est notre mine de Nampala, au Mali. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales, tout développement défavorable affectant notre propriété de Nampala pourrait avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs soient couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, ouvrir de nouvelles fosses et construire des installations minières et de traitement.

Approvisionnement en eau

Les activités d'exploitation minière que nous exerçons à la mine de Nampala, à notre installation de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès de nos activités d'exploitation minière est tributaire des prix courants et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités, notamment le diesel, le carburant, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requise pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis.

Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique, risque terroriste et banditisme armé

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adopte pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, aux conditions des codes miniers, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre ROBEX et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale.

Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif.

Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales, y compris les montants de taxes sur la valeur ajoutée (« TVA »). Les délais prolongés de remboursement de la TVA pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Toute activité de ce genre pourrait perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Il est à noter que la situation au Mali se dégrade, de même qu'au Burkina Faso voisin et plus généralement dans l'arc subsaharien. La dégradation partagée avec le reste du Sahel est de plusieurs natures, notamment avec une déstabilisation du centre du pays qui se rapproche de Bamako et avec les infiltrations à l'est liés aux troubles au Burkina Faso, et les infiltrations au sud à la frontière entre le pays et la Côte d'Ivoire ; une instabilité sociale et des difficultés politiques de toutes natures. Le pays voit émerger des conflits ethniques qui n'existaient pas et la présence d'un banditisme armé notamment sur les routes en raison de la présence de nombreuses armes et milices et les incidents se multiplient dans la région de Sikasso. En raison notamment de la dépendance des forces et autorités locales, et malgré les efforts réalisés, rien ne garantit que la sécurité des sites et du personnel puisse être toujours assurée sans difficulté.

Questions liées à la conformité, à la fraude et à la sûreté

La Société doit s'assurer de gérer adéquatement les risques liés à la fraude vu la nature de ses activités et à son environnement d'extrême pauvreté et d'instabilités. Une lutte est menée quotidiennement concernant certains de ces aspects en outre avec l'aide d'un spécialiste en sécurité minière ayant de l'expérience en Afrique.

De plus, la Société a engagé une politique de consolidation de la conformité notamment en mettant en place une politique dénommée PAF (Procédure Anti-Fraude) inspirée du référentiel COSO 2013.

Une gendarmerie est installée à l'entrée de la mine. Plusieurs dizaines de caméras numériques surveillent le site. Plusieurs dizaines de gardes patrouillent. La Garde nationale et la mine de Nampala ont par ailleurs passé un accord qui a permis d'installer un groupe de la Garde nationale sur le site en sus de la gendarmerie. Depuis plusieurs mois, il a été nécessaire de rajouter un groupe de gendarmes armés.

Depuis quelques mois, une ou plusieurs bandes armées agissent à une distance qui ne cesse de se rapprocher de la zone où se situe la mine de Nampala. De nombreuses actions sont menées.

Alors, la Société doit s'adapter en permanence et rien ne garantit la parfaite efficacité des actions menées.

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation, ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Risque lié aux fournisseurs

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous puissions continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. ROBEX et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans la nécessité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuse, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurances insuffisantes

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons importants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. De nombreux projets et nouveaux textes créent des inquiétudes.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de notre mine, au Mali.

Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Mali pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Une action est menée depuis plusieurs années pour réduire le risque de pertes de données, mais rien ne garantit que cette action soit totalement efficace.

Menaces cybernétiques

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subissions jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autres choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à toute vulnérabilité de nos systèmes.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'ait pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En octobre 2020, la Société a été informée du dépôt par un très petit groupe d'actionnaires minoritaires d'une demande d'ordonnance de redressement auprès de la Cour supérieure du Québec reposant sur des allégations sans fondement touchant, notamment, la rémunération des dirigeants et des financements passés. Sont mis en causes la Société, ses administrateurs, ses dirigeants et la famille Cohen. ROBEX a décidé de contester vigoureusement la demande et de rétablir les faits aux termes de la procédure applicable. La Société tient à rappeler qu'elle suit la réglementation en matière de valeurs mobilières de façon respectueuse des minoritaires. Entre autres, tout élément important qui devait être porté à l'attention des actionnaires a été divulgué en temps opportun et de façon complète sans aucune objection, à l'époque de la part des actionnaires. La Société considère ce recours frivole et non fondé et entend démontrer non seulement à la cour l'aspect abusif de cette procédure, mais se réserve le droit d'entreprendre des mesures de recouvrement des dépenses légales encourues.

Lois anticorruptions

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique qui exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. Toute infraction réelle ou présumée des lois anticorruptions est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Pandémie du coronavirus (COVID-19)

La crise sanitaire qui frappe le monde entier est sans précédent et donc ses effets sont largement imprévisibles. Cette pandémie ne saurait épargner un pays. En Afrique de l'Ouest, plus qu'ailleurs, les infrastructures médicales locales sont très fragiles. Les pays faisant face à une crise jamais rencontrée, les pouvoirs publics sont susceptibles de prendre des décisions inattendues ou soudaines et incontournables.

Outre les problèmes de santé que cela fait peser sur les travailleurs des entreprises et de leurs sous-traitants, de nombreux problèmes locaux ou mondiaux peuvent apparaître dont, notamment, de rupture d'approvisionnements, des transports, des exportations, fermeture des frontières, etc. Il est également possible que des entreprises soient touchées, ou que soient touchées les communautés avoisinantes provoquant notamment des arrêts de production et instabilités sociales.

La Société a mis en place une surveillance régulière de la situation afin d'ajuster les actions à mener. Entre autres, une politique de tests a été mise en place par la mine avec des experts maliens des maladies infectieuses.

À l'heure actuelle, nous sommes heureux de constater que le Mali est très épargné par la crise sanitaire et la mine de Nampala n'a eu qu'un seul cas (sans contagion), et il semble que ce soit la même chose pour les villages avoisinants. Toutefois, la multiplication des variants incite à la vigilance.

Crise institutionnelle et sociale au Mali

Un pouvoir militaire s'est installé au Mali en remplacement des institutions civiles le 18 août 2020 après que de graves troubles aient eu lieu. La mise en place d'un pouvoir militaire a entraîné dans un premier temps des sanctions internationales. Les 24 et 25 mai 2021, le gouvernement a de nouveau été écarté et un militaire a été installé à la Présidence. Les événements se sont passés initialement quasiment sans violence, mais les acteurs civils de la vie politique manifestent une certaine impatience et des grèves apparaissent dans le pays. Par ailleurs, la France retire sa participation militaire au Mali et il y a un conflit avec la France relatif à la présence de conseillers Russes y compris par une société militaire privée. D'une manière générale, la situation en Afrique subsaharienne continue à se dégrader sous la pression des groupes terroristes. La situation étant tendue, la Société est donc très vigilante. Ces tensions semblent avoir réduit les aides dont bénéficiait le Mali, elles perturbent les activités économiques et l'État est donc plus que jamais à la recherche d'argent. La CEDEAO a pris des sanctions qui ne semblent viser que les dirigeants du pays. La situation du pays se ressent sur le site par une lente dégradation du respect des autorités par la population. Depuis quelques temps, il y a un regain d'activités de groupes armés dans le pays.

Risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de juridictions et est soumise aux lois fiscales de ces juridictions. Ces lois fiscales sont complexes, sujettes à diverses interprétations et applications par les autorités fiscales concernées et sujettes à des changements et révisions dans le cours normal des choses. ROBEX peut être contesté par les autorités fiscales des pays dans lesquels la Société opère, avec des résultats qui peuvent affecter négativement ses bénéficiaires. En outre, des changements dans la législation fiscale ou des révisions et des évaluations pourraient entraîner une augmentation des impôts à payer par ROBEX, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie. Bien que la Société ait conclu des accords de stabilité fiscale avec le gouvernement malien, il n'y a aucune certitude que ces accords seront maintenus ou ne seront pas retirés à l'avenir. Les interprétations de l'accord de stabilité et des lois fiscales par la Société peuvent ne pas être les mêmes que celles des autorités réglementaires. Par conséquent, les contestations des interprétations de l'entente de stabilité et des lois fiscales par les autorités de réglementation, en plus des modifications apportées aux lois fiscales, pourraient entraîner des impôts, des pénalités et des intérêts supplémentaires importants. La Société est soumise à des contrôles fiscaux de routine par diverses autorités fiscales. Les contrôles fiscaux peuvent entraîner des impôts supplémentaires, des intérêts et des pénalités, ce qui aurait un impact négatif sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société. Des changements dans les règles et réglementations fiscales ou dans l'interprétation des règles et réglementations fiscales par les tribunaux ou les autorités fiscales peuvent également avoir un impact négatif important sur les activités de la Société.

8. CAPITAL-ACTIONS

Au 30 mai 2022, notre capital social se composait de 600 331 069 actions ordinaires émises et en circulation.

Aussi, 5 828 497 options d'achat d'actions étaient attribuées à des prix d'exercice de 0,09 \$, 0,115 \$ et 0,13 \$, venant respectivement à échéance le 16 juillet 2022, le 23 septembre 2023 et le 28 novembre 2024. Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société.

Sommaire de l'actionariat

	Situation actuelle		Options d'achat d'actions ¹ Effets de l'exercice		
	Actions en circulation	%	Actions émises	Total des actions en circulation	% après exercice
Groupe Cohen*	394 293 027	65,68 %	---	394 293 027	65,05 %
Autres actionnaires	206 038 042	34,32 %	5 828 497	211 866 539	34,95 %
Total	600 331 069	100 %	5 828 497	606 159 566	100 %

* Le groupe Cohen est composé de Georges Cohen, Julien Cohen, Benjamin Cohen, Johan Contat Cohen, Émilie Cohen et Laetitia Cohen.

Le 20 avril 2022, la Société a conclu un SPA dans laquelle la Société émettra des actions ordinaires pour l'acquisition de Sycamore².

¹ L'exercice de ces options augmenterait la trésorerie de la Société d'un montant de 728 311 \$.

² Se référer au communiqué pour de plus amples détails sur cette transaction.

9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

A. COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nous maintenons en place des systèmes d'information, des contrôles et des procédures appropriées afin de nous assurer que l'information utilisée à l'interne et publiée à l'externe soit complète, exacte, fiable et à jour. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires et les autres documents déposés en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par cette législation et comprend des contrôles et des procédures conçus pour assurer que l'information importante qui doit être divulguée est compilée et communiquée à la direction, y compris les dirigeants signataires, de façon à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Notre président, notre chef de la direction et notre chef de la direction financière ont évalué ou fait en sorte que soit évaluée, sous leur supervision directe, l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CPCI et sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2021 ces CPCI étaient conçus et fonctionnaient de façon efficace.

Il n'y a eu aucun changement à nos CPCI au cours de la période entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CPCI.

B. CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

La direction a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos CIIF. L'évaluation a été effectuée par le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, avec la collaboration d'autres dirigeants et membres du personnel dans la mesure jugée nécessaire.

Basés sur cette évaluation, le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2021, les CIIF étaient conçus de façon appropriée, étaient efficaces et offraient une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière présentée et la préparation des états financiers à des fins de publication conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucun changement important à nos CIIF au cours de la période entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022, qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qui aurait, des répercussions importantes sur nos CIIF.

C. LIMITES DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Malgré son évaluation, notre direction, incluant le président, le chef de la direction et le chef de la direction financière, est d'avis que tous les contrôles et procédures, aussi bien conçus et fonctionnels soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non une assurance absolue d'atteindre les objectifs de contrôle désirés. Par conséquent, compte tenu des limites inhérentes aux systèmes de contrôle, des inexactitudes attribuables à des erreurs ou des cas de fraude pourraient se produire et ne pas être détectées.

10. MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures puisqu'elles peuvent fournir des informations utiles permettant aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société et sa capacité de générer des flux de trésorerie de ses activités. Puisque les mesures non conformes aux IFRS présentées dans les sections ci-dessous n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournies ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation et coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverte

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or¹ et les charges d'exploitation pour les trimestres terminés les 31 mars 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Par tonne traitée		
Tonnes de minerai traitées	509 374	472 410
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues)	9 936 111	9 843 747
Redevances minières	(1 002 011)	(656 226)
Incidence des ajustements des stocks (lingots de dorés, or en voie de production et stocks de minerai)	(359 387)	(499 712)
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées)	8 574 713	8 687 809
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	17	18

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Par tonne traitée		
Tonnes de minerai traitées	509 374	472 410
(en dollars)		
Frais de découverte	4 303 537	6 841 932
Frais de découverte (par tonne traitée)	8	14
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	17	18
Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverte (par tonne traitée)	25	32

¹ L'Institut de l'or, qui a cessé ses activités en 2002, était un organisme non réglementé et représentait un groupe mondial de producteurs d'or. La norme de coût de production développée par l'Institut de l'or demeure la norme généralement admise en matière d'enregistrement des coûts décaissés par les entreprises d'extraction aurifère.

Coût comptant total

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du coût comptant total pour les trimestres terminés les 31 mars 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Par once vendue		
Onces d'or vendues	13 671	11 502
(en dollars)		
Charges d'exploitation minière	9 936 111	9 843 747
Coût comptant total (par once vendue)	727	856

Coût de maintien tout inclus et coût de maintien tout inclus ajusté

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverte par once vendue. La Société a classé ses dépenses en immobilisations de maintien qui sont considérées comme nécessaires pour maintenir les opérations existantes et les frais de découverte capitalisés. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du coût de maintien tout inclus pour les trimestres terminés les 31 mars 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Onces d'or vendues	13 671	11 502
(en dollars)		
Dépenses en immobilisations de maintien	6 001 519	10 075 379
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue)	439	876
Coût comptant total (par once vendue)	727	856
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)	1 166	1 732

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Onces d'or vendues	13 671	11 502
(en dollars)		
Dépenses en immobilisations de maintien	6 001 519	10 075 379
Frais de découverte	(4 303 537)	(6 841 932)
Dépenses d'exploration	---	(966 751)
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées	1 697 982	2 266 696
Dépenses en immobilisations de maintien ajustées (par once vendue)	124	197
Coût comptant total (par once vendue)	727	856
Coût de maintien tout inclus ajusté (par once vendue)	851	1 053

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action

La Société utilise les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, et calcule cette mesure en excluant les variations d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comme les débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les dépôts versés et les créditeurs.

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par action pour les trimestres terminés les 31 mars 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en dollars)	16 480 720	11 526 290
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	599 878 403	599 499 403
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action (en dollars)	0,027	0,019

Mesures comptables ajustées

Le résultat net a été ajusté pour certains éléments considérés temporaires, qui ne reflètent pas les activités d'exploitation minière centrales à la Société. Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement des mesures comptables ajustées pour les trimestres et les trimestres terminés les 31 mars 2022 et 2021 :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2022	2021
(en dollars)		
Résultat net attribuable aux actionnaires selon les IFRS	12 505 081	9 709 587
Gains de change	(111 386)	(105 728)
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires	12 393 695	9 603 859
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	599 878 403	599 499 403
Résultat de base ajusté par action (en dollars)	0,021	0,016

11. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS ET INFORMATION CONTINUE

Le présent rapport de gestion est daté du 30 mai 2022. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et des circulaires de sollicitation annuelle sur le site Internet de SEDAR (sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant la Société sur notre site Internet à l'adresse robexgold.com.

12. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « recherche », « croissance », « occasions », « anticipée », « perspectives », « stratégie », « sera mis à contribution », « évaluées », « est prévue », « afin de », « devrait », « cible », « objectif », « avons l'intention », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité d'atteindre notre objectif de produire au moins 50 000 onces d'or à la mine de Nampala en 2022 à un coût de maintien tout inclus par once vendue (ou AISC) inférieur à 1 500 \$, la capacité de maintenir un niveau de charges administratives semblables à celui de l'année 2021, la capacité à réaliser notre priorité stratégique, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de ROBEX déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières. ROBEX décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

INFORMATIONS CORPORATIVES

INSCRIPTION BOURSIÈRES

Bourse de croissance TSX TSXV : RBX

SIÈGE SOCIAL

437 Grande-Allée Est, bureau 100
Québec (Québec)
Canada G1R 2J5
Tél. : (581) 741-7421
Fax : (581) 742-7241
info@robexgold.com

BUREAU AU MALI

Rue 50, porte 901 Badalabougou
B.P. 1939
Bamako, Mali, Afrique
011 223 20 23 24 80
011 223 76 41 20 21
a.kader@robexgold.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil
Vice-président du conseil
Autres membres

Georges Cohen
Richard R. Faucher
Benjamin Cohen, Christian Marti, Claude Goulet, Julien Cohen, Michel Doyon

COMITÉ D'AUDIT

Président du comité
Autres membres

Claude Goulet
Julien Cohen, Michel Doyon

DIRECTION

Président
Chef de la direction
Chef de la direction financière
et des opérations

Georges Cohen
Benjamin Cohen
Augustin Rousselet

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r. l. Montréal (Québec)

CONSEILLER JURIDIQUE

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. Québec (Québec)

PERSONNES QUALIFIÉES (RÈGLEMENT 43-101)

Denis Boivin, B.Sc., P.Géo.
Mario Boissé, ing. minier
Richard Barbeau, ing. minier

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada, Montréal (Québec)
600 331 069 actions émises et en circulation au 30 mai 2022

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Aurélien Bonneviot
a.bonneviot@robexgold.com
investor@robexgold.com